

Réunion d'expression à Fréthun sur le projet de Calais port 2015 La desserte ferroviaire, priorité du projet

C'est lundi soir, à Fréthun, que le débat public autour du projet de Calais port 2015 a une fois de plus fait salle comble.

« On ne pensait pas qu'il y aurait autant de monde, s'excuse Pierre-Frédéric Teniere-Buchot, président de la commission du débat public du projet de Calais port 2015. Alors désolé pour cette petite erreur logistique qui n'a pu être réparée à temps... » La salle des fêtes de Fréthun est bondée. La troisième réunion autour du débat public a fait mouche. Élus, représentant de SeaFrance, employés et syndicalistes de la CCI. Tous sont venus s'exprimer sur le projet mais peu osent. Il aura fallu l'insistance de Pierre-Frédéric Teniere-Buchot, réveillant la salle à maintes reprises.

Le choix de Fréthun pour accueillir la réunion n'est pas passé inaperçu. Catherine Fournier, maire, s'en est félicitée : « Si vous êtes ici ce soir, c'est pour avoir une tribune dans ce qu'on appelle l'arrière-pays. » Et l'élu de profiter du micro pour plaider pour sa gare de Calais-Fréthun, qui « ne doit pas être oubliée dans le projet ».

« J'ai deux souhaits, que ce projet ait un impact sur les territoires ruraux, et qu'on y intègre un développement des territoires » martèle Catherine Fournier, assurant que le cahier d'acteurs de Fréthun sera remis dès la semaine pro-

chaine à la commission.

Le ferroviaire, il en a beaucoup été question lundi soir, suite à une inquiétude formulée par un représentant des Verts. Inquiétude balayée par Jeannine Marquaille, vice-présidente du conseil régional : « Les études sont en cours, rien n'est encore chiffré, mais la desserte ferroviaire des ports est une priorité pour Calais, Boulogne et Dunkerque. Nous ne sommes pas soupçonnables de légèreté là-dessus ».

Manque d'engagement de RFF sur la desserte ferroviaire du port

Seul bémol : « le manque d'engagement de Réseau ferré de France », a souligné Natacha Bouchart en sa qualité de conseillère régionale. RFF, grand absent de cette soirée. « Ils sont une toute petite équipe dans la région, a plaidé Jeannine Marquaille, mais il est important qu'ils soient là un moment ou à un autre. Car il faut qu'ils expliquent où ils en sont dans la desserte ferroviaire du port. » « Leur position est paradoxale, a alors repris Pierre-Frédéric Teniere-Buchot, car ils ne veulent pas faire de cahier d'acteurs. Ce n'est pas rassurant... »

L'aspect ferroviaire du projet de Calais port 2015 bouclé, ce sont les études environnementales qui ont été au cœur du débat. « Des études sur les sé-



La salle des fêtes de Fréthun était comble lundi soir.

diments ont été engagées début 2009, et elles devraient être disponibles début 2010 », a répondu Jeannine Marquaille. Mais c'est lundi prochain, lors d'une réunion sur les aspects environnementaux du projet, que les différents acteurs de Calais port 2015 entreront davantage dans les détails.

Place alors à la formation des jeunes qui seront sur le marché de l'emploi dans quelques années. Au moment où Calais port 2015 devra sortir de terre... « Nous pouvons répondre très rapidement aux

besoins », a répondu Charles François, conseiller régional, listant les établissements calaisiens, ainsi que le Greta, l'IUT ou encore l'université. « Le problème s'était posé lors de la construction du tunnel, mais nous avons su répondre à la demande. 80 % des employés étaient issus du milieu local... »

Et le milieu local, ce sont aussi les transporteurs. Invités à s'exprimer lundi soir. Mais seul SeaFrance était présent, par l'intermédiaire de Vincent Launay, directeur général adjoint de SeaFrance,

en charge du pôle opération. Dans le contexte douloureux que l'on connaît, Vincent Launay a souligné que SeaFrance avait « besoin de capacités portuaires adaptées ». Et que « ce développement portuaire, nous l'appelons de tous nos vœux. »

Un discours partagé par l'ensemble de la salle. Même si chacun a voulu montrer que ce développement devait se faire dans les meilleures conditions possibles.

Tiphaine RIBLIER

Ses réactions sur www.nordlittoral.fr

À vos agendas

Voici les prochaines dates des réunions publiques

Lundi 12 octobre à Dunkerque

Réunion thématique sur les aspects environnementaux du projet.

Le rassemblement se tiendra au port de Dunkerque, au pavillon des maquettes.

Mercredi 21 octobre à Boulogne-sur-Mer

Réunion d'expression, avec échanges entre les participants sur l'ensemble des facettes du projet.

La réunion se fera dans la salle océan Atlantique de Nausicaa.

Jedi 5 novembre à Coquelles

Réunion thématique sur la gouvernance et le financement du projet, à Coquelles, dans la salle polyvalente.

Mardi 10 novembre à Calais

Réunion d'expression, avec échanges entre les participants sur l'ensemble des facettes du projet.

Réunion à la salle du Minck, à Calais.

Mardi 16 novembre à Calais

Réunion de clôture, avec une première synthèse des points de vue exprimés, et des conclusions provisoires du débat.

À l'hôtel de ville de Calais, dans le grand salon.

Toutes les réunions sont programmées à 19 h 30

Pierre-Frédéric Teniere-Buchot « Une mobilisation honorable »

Pierre-Frédéric Teniere-Buchot est le président de la commission du débat public.

Où en sont les cahiers d'acteurs ?

« Celui de la SNCF devrait être bientôt prêt. La ville de Fréthun a donné son texte, il manque encore les photos, car nous voulons que tous les cahiers aient à peu près la même forme. D'autres cahiers devraient aussi être prêts bientôt. »

Au final, une quinzaine de cahiers devraient voir le jour. Qu'en pensez-vous ?

« C'est une mobilisation honorable. Si il n'y en avait eu que cinq, cela m'aurait ennuyé. »

Et si cela dépasse quinze, ce sera très bien. Car les cahiers d'acteurs permettent à ceux qui les écrivent que leur point de vue exprimé dans la salle, lors des réunions, ou sur le site internet, soit argumenté de manière cartésienne. Ensuite, ils sont mis à la disposition du public, donc il y a une réflexion. »

Vous attendiez-vous à une telle affluence aux diverses réunions ?

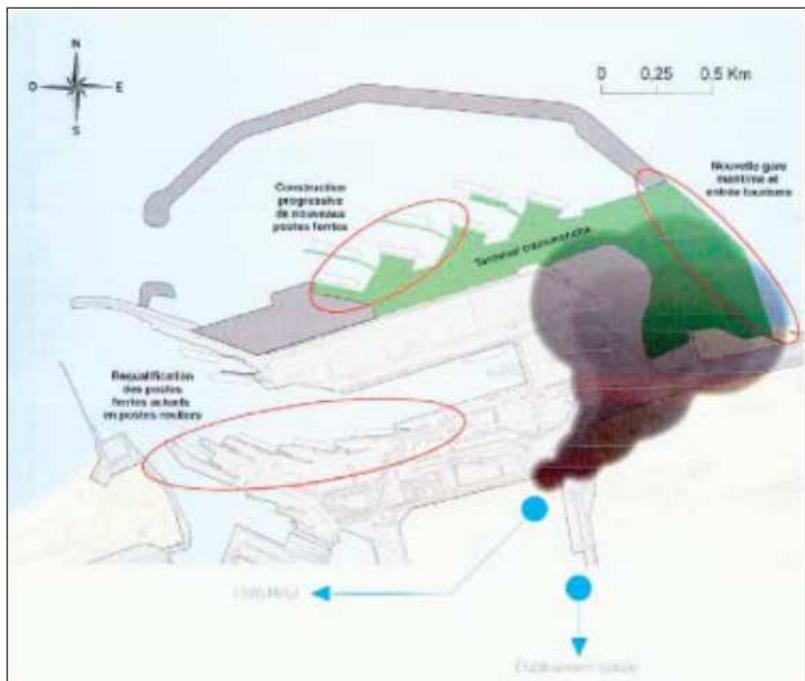
« Non, pas du tout. J'avais l'expérience de Dunkerque pour son terminal méthanier, il y a deux ans. Mais là, l'affluence est plus importante. Ce soir, il s'agit de la troisième réunion qui fait face à un creux, normalement. Mais l'important est de participer au moins une fois. »



Pierre-Frédéric Teniere-Buchot est le président de la commission du débat public.

Cette réunion de Fréthun a-t-elle un saveur particulière ?

« Oui, car tous les thèmes peuvent être abordés. Il s'agit d'une réunion d'expression, c'est la première depuis le lancement du débat public. »



L'Adeca a montré, schéma à l'appui, l'impact d'Eras Metal sur le port 2015.

Inquiétudes de l'association Adeca Eras Metal, épée de Damoclès planant au-dessus du projet

L'Adeca (Association de défense de l'environnement du Calaisis) a publié un cahier d'acteurs. Dany Bogaert, son président, a donc pu s'exprimer lundi soir.

Offrant un regard « *écocitoyen et apolitique* » sur le projet, l'Adeca évoque surtout « *l'épée de Damoclès* » Eras Metal. Dany Bogaert, président, s'est beaucoup attaché sur les « *vives inquiétudes* » qu'il ressent. « *Il serait inconcevable d'exposer des milliers de voyageurs et de salariés en toute indifférence* », a-t-il indiqué, cartographie à l'appui.

Sans s'opposer au projet, l'Adeca souligne tout de même qu'il faut que « *l'offre ne soit pas supérieure à la demande, surtout si les ports voisins s'y mettent aussi* ».

Autres inquiétudes de l'association de défense de l'environnement, celles liées aux « *perturbations* » causées par le projet, que ce soit dans

« *sa phase de construction comme dans sa phase d'exploitation* ». L'Adeca s'interroge sur la dégradation de la qualité de l'air, et sur les impacts sonores : « *les zones les plus bruyantes doivent être éloignées des habitations* ».

Pour l'association, le projet fera de Calais une ville « *de plus en plus exposée* » à diverses pollutions (transports routiers, industrielle, mouvements des ferreries). Enfin, Dany Bogaert pointe du doigt « *la saturation du transport et de l'accueil des poids lourds, un problème déjà existant* ».

En conclusion, l'Adeca affirme que « *cet élan extraordinaire* » que représente le projet doit constituer « *un exemple de développement durable, de transport durable tout en prenant en compte les conséquences inéluctables des erreurs d'un passé proche* ».

Les cahiers d'acteurs, comment ça marche ?

Lundi soir, la parole a été donnée à la CCI de Calais, à l'Adeca et au conseil de développement économique de l'agglomération du Calaisis. Trois auteurs de cahiers d'acteurs, qui ont pu s'exprimer chacun leur tour pour défendre leur point de vue sur le projet de Calais port 2015.

A chaque réunion, les auteurs de cahiers peuvent donc prendre la parole.

Les personnes morales (associations, entreprises, collectifs) peuvent réaliser un cahier d'acteurs – document de 2 à 8 pages - traduisant leur opinion sur le projet global ou sur une des facettes du projet.

« *On imagine que ce n'est pas accessible, mais en fait, cela ne coûte rien à celui qui écrit le cahier d'acteurs* » prévient-on. « *Tout le monde peut le faire, et cela permet d'avoir la parole, car dans les réunions d'expression, la parole est donnée à ceux ayant fait des cahiers d'acteurs* ».

Des cahiers dans lesquels il est possible de se prononcer « *pour ou contre le projet, ou de proposer des suggestions pour le faire évoluer* ».

Le président de la commission particulière du débat public du projet de Calais port 2015 table sur la réalisation d'une quinzaine de cahiers d'acteurs d'ici à la fin du débat public.

Conseil de développement économique du Calaisis Pour une durabilité environnementale et sur le plan de la sphère sociale

L'instance, composée de 58 membres, offre un « *soutien indéterminé au projet* », tout en avançant quelques points de vigilance.

Un représentant du conseil de développement économique de l'agglomération du Calaisis s'est exprimé lundi soir, afin de revenir sur les grandes lignes du cahier d'acteurs numéro neuf.

Tout d'abord, « *l'accompagnement des porteurs potentiels. Ne laissons pas les volontés et leur éventuel impact sur l'emploi se déliter dans le temps* ».

D'autre part, le conseil de développement économique de l'agglomération du Calaisis souhaite que la Région, propriétaire du port, et la Chambre de commerce et d'industrie de Calais, gestionnaire, développent une « *politique volontariste et agressive de promotion de l'équipe-*

ment mais aussi des ressources économiques régionales dans le contexte concurrentiel européen ».

Et que l'activité liée au port se fasse avec l'étranger, mais aussi « *avec le tissu productif régional* ».

Concernant les liens entre la ville et le port, l'instance espère que « *le port s'ouvre facilement sur la ville* », en renforçant un « *lien logique* ».

« *Une réflexion sur une desserte par des modes doux doit être engagée* ».

Par rapport à l'emploi, il apparaît indispensable au conseil de développement économique que, comme pour le chantier du tunnel sous la Manche, les « *ressources humaines locales* » soient mobilisées.

En résumé, l'instance est « *attentive pour s'assurer de la qualité des options retenues, de leur durabilité tant sur le plan de l'environnement que sur celui de la sphère sociale.* »

La CCI de Calais a écrit un cahier d'acteurs Un projet « raisonnablement ambitieux »

La Chambre de commerce et d'industrie de Calais, gestionnaire du port, ne pouvait pas passer à côté de la rédaction d'un cahier d'acteurs. Qui a été présenté lundi soir par Jean-Marc Puissesseau.

Le président de la CCI a d'abord expliqué la genèse du projet d'extension du port, basé sur la nécessité « d'anticiper et répondre aux besoins des clients » du port. Le projet permettra ainsi de proposer des équipements de pré et post-acheminements « alternatifs à la route. Je pense bien sûr au rail et au ferroutage ».

Le projet permettra aussi de

« diversifier les activités portuaires », via le cabotage maritime trans-européen.

Pour répondre aux besoins du port 2015, le personnel de la CCI doit suivre. Car les métiers « évoluent et le devront encore », précise Jean-Marc Puissesseau. Polyvalence et formations étaient ainsi au cœur du discours du Calaisien.

Qui a ensuite évoqué l'aspect environnemental du projet. « La CCI a intégré de manière volontariste de nombreuses problématiques liées à l'environnement » souligne le président. Affirmant que le projet a « un impact limité sur les mi-

lieux naturels », et que « sa flexibilité et son adaptabilité » sont indéniables.

Toujours au sujet de l'environnement, Jean-Marc Puissesseau en a profité pour préciser que la labellisation Ecoport « peut sereinement être envisagée pour début 2010 ».

Calais port 2015, qualifié de « raisonnablement ambitieux » par Dominique Busseureau, secrétaire d'Etat aux transports, saura s'adapter aux évolutions des modes de transport, assure Jean-Marc Puissesseau. Qui indique qu'environ 400 millions d'euros seront investis pour la première phase de travaux.



Le projet a « un impact limité sur les milieux naturels » et « sa flexibilité et son adaptabilité » sont indéniables assure Jean-Marc Puissesseau.